



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 7 novembre 2019	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 9 : Dégagé (Temp. : -4 °C)			
État de la piste	Courses 1 à 9 : Bonne (Variante 1 s)			
Nombre de courses	9	Courses de qualification	Inscriptions totales	66/68
Total des paris mutuels	\$71,486			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber, Michael	Brethour Fred	Counsel, Kelly

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Aucun examen ou autres problèmes ce soir.

Courses :

- Enquête sur le bris du #5, "SHE THE NORTH", (Stephane Brosseau), après le poteau de ½ mille, qui est arrivé en 2^e position. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure. Examen de la course avant le poteau de ¼ de mille pour une possible interférence par le #3, "BLISSFUL FACTOR", (Darcy Clancy), sur le #4, "DA NEWS", (Guy Gagnon). Le #3 avait de la difficulté sans faire de bris. Le #4 a fait une sortie pour des raisons de sécurité et ensuite a fait un bris (il a été inscrit dans la statistique avec un "ix"). Aucun placement n'est requis. Rien à signaler.
- Rien à signaler.
- Rien à signaler.
- Rien à signaler.
- Le meneur du #2, "REAL RUBIES AT PLAY", (Jason Gilchrist), a reçu un avertissement

pour avoir effectué une action de poignet au-delà de ce qui était acceptable, après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille. Rien à signaler.

6. Rien à signaler.
7. Examen du bris par le #5, "LESTENPERCENT", (Paul LaFromboise), qui est arrivé en 4^e position, avant le poteau de 1/2 mille. Aucune infraction à règle sur les bris d'allure. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Nouvel alcootest pour les meneurs de cette course. Rien à signaler.

Réclamations :

- Course 5 – Le #6, "SINGHAMPTON KENNY", (1 réclamation), pour \$12,000, par Ecurie Guy Gagnon, Gestion Louis Latulippe et Gestion Bruno Blouin, (G. Gagnon entraîneur).
- Course 9 – Le #3, "BIG PETES STYLE", (3 réclamations), pour \$7,000, par Nathalie Seguin, (Jacques Beaudoin entraîneur).